

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 4 juin 1970:

«Suivant l'ordre du jour, l'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que le Bill S-23, intitulé: «Loi retardant la fin de l'application de certaines dispositions de la Loi sur la marine marchande du Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.

Il est décidé de faire imprimer 800 exemplaires de ce procès-verbal en anglais et 300 en français.

Les témoins suivants sont entendus:

Ministère des Transports:

M. Jacques Fortier, C.R., conseiller juridique.

Fédération des armateurs du Canada:

M. J. Brisset, Q.C.

Le témoin dépose un télégramme et des copies de lettres concernant le bill.

Chamber of Shipping of British Columbia:

M. J. J. Burke.

Dominion Marine Association:

Capt. P. R. Hurcomb.

Fédération des pilotes du Saint-Laurent:

M. Alain Lortie, avocat-conseil.

Un memorandum préparé par cette fédération en réponse au mémoire intitulé «Consideration of the role of Government in Pilotage», adressé à l'Administrateur des services maritimes du ministère des Transports, en date du 12 mai 1970, est déposé par le témoin.

Comité national des pilotes de la guilde de la marine marchande du Canada:

M. Reynald Langlois.